

fité qu'il témoigna, combien il l'agréoit. Mylord North avoit déjà quitté la chambre, lorsque Mr. Barré fit son ouverture : mais on lui en donna avis ; & il revint aussi tôt presque hors d'haleine. Il dit, " que, quoi-
,, qu'arrivé trop tard pour seconder la pro-
,, position, il étoit bien aise d'être venu
,, encore assez à tems pour y donner son
,, consentement ; que personne ne connois-
,, soit mieux que lui le mérite éminent du
,, grand ministre, dont la patrie regrettoit la
,, perte ; que personne n'avoit été son ad-
,, mirateur plus que lui, & n'auroit plus de
,, vénération pour sa mémoire. Les deux
propositions de Mrs. Barré & Rigby passerent donc à l'unanimité en ces termes : *Qu'il*
soit présenté une humble adresse au Roi, pour
le prier, qu'il lui plaise gracieusement de don-
ner des ordres, afin que le corps de Guillau-
me Pitt, comte de Chatham, soit enterié aux
fraix publics, & qu'il soit érigé un monu-
ment dans l'église collégiale de St. Pierre à
Westminster à la mémoire de ce grand & ex-
cellent politique, exprimant les sentimens du
peuple au sujet d'une perte aussi sensible &
irréparable ; & pour assurer Sa Maj. que la
chambre pourvoira aux dépenses, qui en ré-
sulteront. Mr. Pulteney proposa ensuite,
" qu'il fût ordonné, que les communes as-
,, sistassent en corps aux funérailles, : mais
Mr. Barré observa, " que la présence de la
,, chambre, en vertu d'un ordre préalable,
,, feroit moins d'honneur au défunt, que le
,, tribut volontaire de la reconnoissance &